



BUREAU NATIONAL DE LA
CERTIFICATION EN HYGIÈNE DENTAIRE

NATIONAL DENTAL HYGIENE
CERTIFICATION BOARD

2007 RAPPORT ANNUEL

Du 1er janvier au 31 décembre 2007



© 2008 Bureau national de la certification en hygiène dentaire
1929 Ch. Russell, Bureau 322
Ottawa ON K1G 4G3
Tél. : (613) 260-8156 Téléc. : (613) 260-8511
Courriel : exam@ndhcb.ca
www.ndhcb.ca



Table des matières

Nos Finalités	1
Le conseil d'administration	2
Message de la présidente	3
Programme de certification nationale en hygiène dentaire	4
Admissibilité	5
Administration	6
Comités du Conseil	8
Comités opérationnels	9
Autres activités	10
États financiers	11



2007





Nos Finalités

Le Bureau national de certification en hygiène dentaire existe afin que les organismes de réglementation canadiens aient des mécanismes fiables et valides pour évaluer les compétences actuelles en hygiène dentaire à un coût raisonnable tout en assurant un retour raisonnable sur cet investissement.

Ceci est défini plus spécifiquement, et ce en ordre de priorité, par :

1. Les organismes de réglementation canadiens reconnaissent que les examens mesurent les connaissances, le jugement et les habiletés en hygiène dentaire
 - 1.1 Les mécanismes pour évaluer les compétences de base ont la plus importante priorité
2. Les candidats et candidates à l'examen sont en mesure de participer au processus d'évaluation à l'intérieur d'un temps et à un coût raisonnables
 - 2.1 Ils pourront bénéficier de critères d'éligibilité clairs et défendables, pour passer l'examen
 - 2.2 Ils auront des paramètres d'examen appropriés
 - 2.3 Ils auront accès à un examen sans biais ou parti pris
 - 2.4 Ils recevront des commentaires leur permettant d'identifier leurs points à améliorer
 - 2.5 Ils sauront que l'examen facilite la transférabilité
3. Les formateurs, accréditeurs de programmes d'hygiène dentaire et les professionnels en hygiène dentaire reconnaîtront et se feront les garants de la qualité, la validité et la fiabilité du programme de certification nationale en hygiène dentaire.
 - 3.1 Les autres professionnels reconnaîtront le processus de certification du BNCHD comme un modèle en son genre.



2007

Le conseil d'administration



ORGANISMES

Association des hygiénistes
dentaires de la Saskatchewan (AHDS)

Association canadienne des hygiénistes
dentaires (ACHD)

Ordre des hygiénistes dentaires
de l'Ontario (OHDO)

Collège des hygiénistes dentaires
de l'Alberta (CHDA)

Collège des hygiénistes dentaires
de la Colombie Britannique (CHDCB)

Commission de l'agrément
dentaire du Canada (CADC)

Éducateurs en hygiène dentaire
du Canada

Bureau dentaire de Terre-Neuve-et-
Labrador

Représentants du public

Directeur général du BNCHD
(membre d'office)

REPRÉSENTANT(E)S

Donna King
(présidente)

Marcia Samson
(vice-présidente)

Evelyn Waters

Brenda Walker

Diane Eade

Ray Wenn

Dianne Gallagher

Cindy Holden

Jim Blake
Barbara Smith

Doris Lavoie

2007

Message de la présidente

L'année 2007 a commencé par la mise en place d'une nouvelle politique sur les objectifs et s'est terminée avec un déménagement dans nos nouveaux bureaux. Plusieurs nouvelles initiatives excitantes ont été mises de l'avant, ce qui s'est traduit par une année remarquable pour le Bureau. Le directeur général, Doris Lavoie – caé, a organisé une séance de planification stratégique des plus réussies, qui réunissait des membres du conseil d'administration, des comités d'examen et de candidatures, du groupe de travail francophone, de l'agence Performance Assessment Group et le personnel du bureau. Après une journée occupée et stimulante à Ottawa, M. Lavoie est reparti avec une montagne d'idées réunies par les participants et participantes enthousiastes, très heureux de travailler ensemble pour aider le BNCHD à aller de l'avant vers un avenir excitant. Il a ensuite traduit le tout en un plan stratégique intégral de 3 ans.

Le conseil d'administration du BNCHD, guidé par ses nouveaux objectifs, est déterminé à essayer de nouvelles façons d'établir un lien entre les propriétaires, les organismes de réglementation, les éducateurs et éducatrices, les hygiénistes dentaire et les autres professionnels. Et, comme toujours, il maintient son engagement de développer son expertise dans le domaine de la gouvernance. Un questionnaire de sondage a été envoyé à 67 intervenants différents; plusieurs ont répondu en faisant part des préoccupations qu'ils avaient et en donnant des commentaires positifs pour l'organisation. Le conseil a assisté à une conférence de l'International Policy Governance Association [IPGA] à Washington, DC, qui s'est avérée être un fantastique forum pour créer des liens avec des conseils d'administration d'autres organismes à but non lucratif de partout sur le continent et d'outre-mer et pour développer nos connaissances et nos habiletés en gouvernance. Une autre nouvelle initiative pour nous cette année a été de tenir notre réunion d'automne du conseil à Richmond, C.-B. Cela nous a fait vraiment plaisir des rencontrer les membres de l'organisme de réglementation, les hygiénistes dentaires ainsi que les éducateurs et éducatrices en hygiène dentaire de cette province et nous remercions tous ceux et celles d'entre vous qui ont participé aux réunions et aux événements de cette fin de semaine. Le conseil d'administration du BNCHD projette de poursuivre cette démarche de réseautage dans toutes les provinces dans les années à venir.

Le directeur général, le personnel et les comités du BNCHD ont été extraordinairement occupés tout au long de 2007 en gérant plus de 300 demandes d'admissibilité et plus de 1 700 admissions aux examens. Le comité d'examen, sous la direction de l'agence Performance Assessment Group, a développé un nouvel examen préparatoire offert en ligne aux candidats et candidates à l'examen.

Jim Blake, un membre du public du BNCHD, a complété son deuxième mandat à la fin de 2007. Nous étions heureux d'être dans la province de Jim cet automne puisque cela nous a permis de souligner ses nombreuses contributions au BNCHD. Nous avons apprécié l'expertise et les conseils de Jim ainsi que son agréable compagnie au cours des six dernières années. Nous lui souhaitons les meilleurs succès dans ses futurs projets.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tout le personnel et tous les bénévoles, incluant les membres du conseil d'administration, qui ont travaillé si fort pour faire de cette année une année mémorable et fructueuse.



Présidente

Programme de certification nationale en hygiène dentaire



Le programme de certification nationale en hygiène dentaire offre un certificat, le Certificat national en hygiène dentaire, délivré suite à la réussite de l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire (ECNHD : l'examen).

Le Certificat national en hygiène dentaire assure la transférabilité d'inscription au registre et le permis d'exercer d'une province ou d'un territoire à l'autre. Il est un des critères des organismes de réglementation de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario et de la Saskatchewan pour exercer en hygiène dentaire dans ces provinces.

L'ECNHD est un examen écrit qui évalue la capacité d'un(e) candidat(e) à appliquer ses connaissances en tant que praticien(ne) débutant(e) pour résoudre des problèmes de santé buccodentaire et pour répondre à des questions liées à la pratique en hygiène dentaire. Le contenu de l'examen est basé sur les compétences en hygiène dentaire (connaissances, habiletés, aptitudes, attitudes et jugement) requises pour pratiquer de façon sûre et efficace en hygiène dentaire.

Le premier profil de compétences en hygiène dentaire a été développé en 1995. La plus récente mise à jour date de 2005 et est publiée dans le Plan directeur de l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire. Les compétences sont basées sur des normes nationales de formation et de pratique. Elles sont revues et validées par des professionnel(le)s en hygiène dentaire représentant tous les domaines de pratique et toutes les régions du Canada. Les organismes de réglementation sont consultés afin de s'assurer que les compétences reflètent les normes de pratique en hygiène dentaire de toutes les juridictions.





Admissibilité

Qui est admissible à l'Examen?

Étudiant(e)s d'un programme en hygiène dentaire

a) Étudiant(e)s d'un programme en hygiène dentaire agréé

Un(e) étudiant(e) d'un programme en hygiène dentaire agréé par la Commission sur l'agrément dentaire du Canada (CADC) ou par l'American Dental Association Commission on Dental Accreditation (ADA/CODA) peut faire une demande d'admission à l'ECNHD s'il y a confirmation par le/la directeur(trice) ou la personne autorisée du programme en hygiène dentaire que l'étudiant(e) aura complété son programme en hygiène dentaire dans les quatre mois qui suivent la date limite de demande d'admission.

b) Étudiant(e)s de la cohorte d'un programme en hygiène dentaire qui a été examiné par la Commission sur l'agrément dentaire du Canada (CADC) et à qui la CADC a accordé le statut de «programme en cours de révision»

Un(e) tel(le) étudiant(e) peut faire une demande d'admission à l'ECNHD s'il y a confirmation par le/la directeur(trice) ou la personne autorisée du programme en hygiène dentaire que l'étudiant(e) aura complété son programme en hygiène dentaire dans les quatre mois qui suivent la date limite de demande d'admission ET suite à l'évaluation d'admissibilité par le BNCHD. Les étudiant(e)s des cohortes subséquentes de ce programme auront droit aux mêmes considérations et ce jusqu'à ce que la CADC informe le BNCHD que leur statut de «programme en cours de révision» a été révoqué ou qu'ils aient reçu l'agrément.

Personnes diplômées d'un programme en hygiène dentaire agréé

Un(e) candidat(e) qui est diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire qui était agréé par la CADC ou par l'ADA/CODA, à la date où il ou elle a obtenu son diplôme, peut faire une demande d'admission à l'ECNHD.

Diplômé(e)s d'un programme en hygiène dentaire non agréé

Un(e) candidat(e) qui est diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire qui n'était pas agréé par la CADC ou par l'ADA/CODA, à la date où il ou elle a obtenu son diplôme, peut faire une demande d'admission à l'ECNHD une fois la vérification d'admissibilité faite par le BNCHD.

2007

Administration



Le BNCHD offre des accommodements spéciaux aux candidat(e)s handicapé(e)s y compris de temps supplémentaire, une salle séparée et, dans certains cas, les services d'un lecteur. En 2007, le BNCHD a traité 19 de ces demandes.

En 2007, l'ECNHD a été offert le 22 janvier, le 22 mai et le 17 septembre à différents centres d'examen situés dans des écoles canadiennes ayant des programmes de formation en hygiène dentaire. Les surveillant(e)s des centres d'examen furent choisi(e)s en vertu des lignes directrices d'administration de l'ECNHD et ont reçu une orientation à cet effet. L'ECNHD a été soumis à un processus de validation statistique rigoureux par Performance Assessment Group, l'agence d'évaluation sous contrat avec le BNCHD. Les résultats de l'ECNHD ont été transmis aux candidat(e)s (succès ou échec), aux écoles de formation (nombre d'échecs à la première tentative) et aux organismes de réglementation participants (liste des candidat(e)s reçus à l'examen). Une liste des candidat(e)s ayant réussi l'examen a également été publiée sur notre site Web. Il est à noter que chaque candidat(e) peut s'inscrire à l'examen un maximum de quatre fois. Il y a eu en 2007, une augmentation de 44% du nombre d'inscriptions à l'examen par rapport à l'an passé.

Tableau comparatif des résultats à L'ECNHD pour 2006-2007

Examen	# de candidats		# de réussites		Taux de réussite	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Janvier	174	366	134	271	77%	74%
Mai	783	893	689	768	88%	86%
Septembre	277	519	208	389	75%	75%
TOTAL	1 234	1 778	1 031	1 422	84%	80%



2007

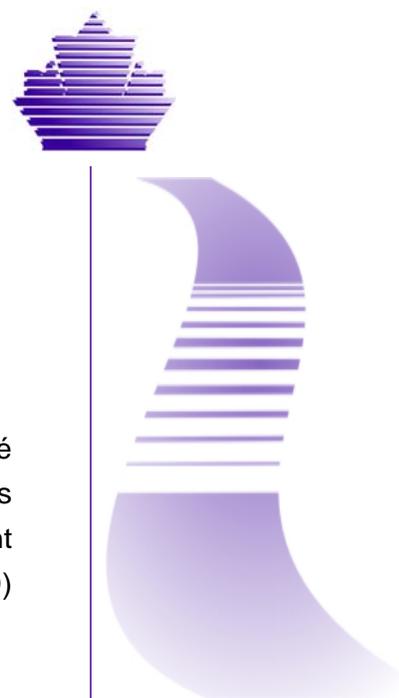


Si nous examinons les résultats de 2007 de plus près, nous notons que 7 programmes de formation non-agrésés ont présenté des candidat(e)s à au moins un examen en 2007. Le tableau suivant indique ces résultats par rapport aux candidat(e)s internationaux et à ceux et celles des programmes de formations agréés:

	Jan 07			Mai 07			Sep 07			Combiné 2007		
	Tot	Réus	%	Tot	Réus	%	Tot	Réus	%	Tot	Réus	%
Prog CA n-agr.	43	32	74%	55	34	62%	157	90	57%	255	156	61%
Prog Int n-agr.	5	3	60%	5	1	20%	5	2	40%	15	6	40%
Tot non-agrésés	48	35	73%	60	35	58%	162	92	57%	270	162	60%
Tot agréés	318	236	74%	833	733	88%	357	297	83%	1508	1260	84%
Total combiné	366	271	74%	893	768	86%	519	389	75%	1778	1422	80%



Comités du conseil d'administration



Comité de révision

Le Comité de révision, sous l'égide du conseil d'administration, est composé de trois membres du Conseil. Il est responsable de l'évaluation des demandes de révision des résultats provenant des candidat(e)s ayant échoué à l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire (ECNHD) dans les cas où des irrégularités seraient suspectées ou alléguées.

En 2007, il y a eu cinq demandes de révision formelle de résultats d'examen. Après enquête, le comité de révision a déterminé, dans chacun des cas, qu'aucune irrégularité suffisamment importante n'avait affecté la performance des candidates. Ainsi, dans trois des cas, les résultats des trois candidat(e)s furent maintenus et notés au dossier de chacun comme une tentative ayant résulté en un échec. Par contre, les deux autres candidat(e)s ont pu s'inscrire à nouveau à l'examen, sans qu'un échec leur soit imputé.

Comité ad hoc

Au cours de l'année, le BNCHD a aussi mis en place ou poursuivi le travail de divers comités ad hoc ayant chacun son mandat spécifique, pour traiter rapidement de questions courantes pour le Conseil :

- Admissibilité à l'ECNHD
- Budget de la gouvernance
- Révision des règlements généraux et des lettres patentes
- Révision du mandat et des politiques entourant le comité de révision

2007



Comités opérationnels

Comité de candidatures

Le Comité de candidatures, sous l'égide du directeur général, est responsable de l'évaluation des demandes soumises par des personnes diplômées de programmes en hygiène dentaire non-accrédités par la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) ou par l'American Dental Association (ADA) Commission on Dental Accreditation (CODA). Composé d'hygiénistes dentaires chevronnés, son rôle est de déterminer si ces personnes sont admissibles à l'examen de certification nationale en hygiène dentaire.

Pour ce faire, le Comité évalue la formation académique de chaque postulant(e) selon des critères spécifiques basés sur les normes nationales de pratique et sur les programmes d'études canadiens en vigueur en hygiène dentaire.

En 2006, le Comité de candidatures a évalué 148 demandes venant de personnes diplômées de programmes en hygiène dentaire non-accrédités. Ceci représente une augmentation de 17% par rapport aux 127 demandes de l'an passé. Parmi les personnes évaluées, 141 furent jugées admissibles à l'ECNHD. Puisque que certaines de ces évaluations furent complétées après la date limite d'inscription aux examens de 2006, un total de 100 personnes diplômées de programmes en hygiène dentaire non-accrédités ont passé l'ECNHD et 70 d'entre elles l'ont réussi

Comité d'examen

Le Comité d'examen, sous l'égide du directeur général du BNCHD, est responsable de toutes les activités liées au processus de développement, de surveillance et de gestion de l'ECNHD.

Le questionnaire final de l'examen doit être conforme aux champs d'évaluation spécifiés dans les paramètres du plan directeur de l'ECNHD, édition 2005, avant d'être approuvé par le Comité. La méthode Angoff modifiée est utilisée pour établir la note de passage.

Le Comité s'est rencontré pendant deux jours en février 2006 pour réviser et approuver les questions expérimentales. Il s'est également retrouvé pour cinq jours en octobre 2006 pour finaliser le questionnaire de l'ECNHD utilisé en mai 2007. L'approbation de l'ECNHD de mai 2007 n'a été donnée qu'une fois que chaque question ait été considérée à l'unanimité comme présentant un contenu de mesure cohérent avec les normes de pratique courantes pour la praticienne ou le praticien débutant telles que décrite dans le plan directeur de 2005.



Autres activités

Rédaction de questions d'examen

Encore cette année, deux ateliers de rédaction de questions d'examen ont eu lieu du 20 au 24 avril et du 15 au 19 novembre. Des formatrices en hygiène dentaire d'à travers le pays se sont rencontrées pour rédiger des questions visant à évaluer les compétences reconnues en hygiène dentaire. Ces personnes furent choisies après qu'elles nous aient indiqué leur intérêt à participer à un tel atelier lors du sondage d'information distribué à tous les programmes de formation en hygiène dentaire en septembre.

Évaluation des questions

Suite à chaque session de rédaction de questions, dans le cadre du processus d'élaboration de l'ECNHD, les nouvelles questions ainsi produites furent ensuite expédiées à des équipes de neuf formatrices en hygiène dentaire à travers le pays. Ces personnes ont évalué les nouvelles questions et les ont soit rejetées, soit recommandées avec ou sans modification.

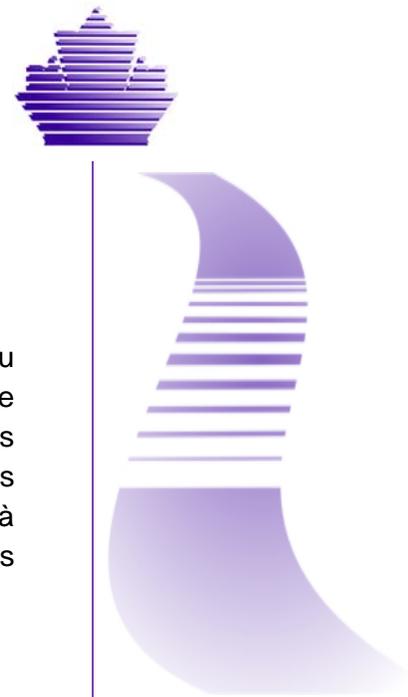
Groupe de travail francophone

Un groupe de travail composé d'hygiénistes dentaires bilingues et chevronnées s'est rencontré du 3 au 5 février pour réviser et valider la traduction française de l'examen et pour mettre à jour le lexique français-anglais.

Autres

En 2006, le BNCHD a embauché Caveon, une firme offrant des services de sécurité entourant les tests, pour effectuer une vérification de sécurité de nos opérations, dans le cadre de notre analyse de gestion des risques. Le rapport sera bientôt prêt et un plan de sécurité détaillé suivra en 2007.

Nous nous sommes également procurés un nouveau système de gestion de notre banque de données qui nous permettra de procéder à des transactions financières et à des demandes d'admissibilité directement « en ligne », ce qui devrait améliorer nos communications afin de mieux servir notre clientèle. Le nouveau système servira également de plate-forme pour élaborer et offrir « en ligne » un examen-guide préparatoire qui sera inauguré en 2007/08.



2007



National Dental Hygiene Certification Board / Bureau national de la certification en hygiène dentaire

Financial Statements / États financiers

**For the year ended December 31, 2007
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007**

National Dental Hygiene Certification Board
Bureau national de la certification en hygiène dentaire
Financial Statements
États financiers
For the year ended December 31, 2007
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Contents

Table des matières

Auditors' Report	1	Rapport des vérificateurs
Financial Statements		États financiers
Balance Sheet	2	Bilan
Statement of Changes in Net Assets	3	État de révolution de l'actif net
Statement of Operations	5	État des résultats
Statement of Cash Flows	6	État des flux de trésorerie
Notes to Financial Statements	7	Notes complémentaires

Auditors' Report

**To the Directors of
National Dental Hygiene Certification Board**

We have audited the balance sheet of National Dental Hygiene Certification Board as at December 31, 2007, and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the organization's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the organization as at December 31, 2007, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the Canada Corporations Act, we report that, in our opinion, these principles have been applied, except for the changes in accounting policies and standards for financial instruments as explained in note 3 accompanying the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

The comparative amounts were reported on by another auditor.

Chartered Accountants, Licensed Public Accountants

January 25, 2008

Rapport des vérificateurs

**Aux propriétaires de
Bureau national de la certification en hygiène dentaire**

Nous avons vérifié le bilan de Bureau national de la certification en hygiène dentaire au 31 décembre 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Tel que requis par la *Loi sur les corporations du Canada*, nous rapportons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués, à l'exception des changements aux principes comptables et des normes sur les instruments financiers tel qu'expliqué dans la note 3 des états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les montants présentés pour fins de comparaison ont été vérifiés par un autre vérificateur.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

le 25 janvier 2008

**National Dental Hygiene Certification
Board**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

Balance Sheet

Bilan

December 31, 2007

31 décembre 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
	\$	\$	
Assets			Actif
Current			Actif à court terme
Cash	31,744	120,909	Encaisse
Short-term investments (Note 4)	66,183	172,225	Placements
Prepaid expenses	55,423	65,198	à court terme (note 4)
	<u>153,350</u>	358,332	Frais payés d'avance
Capital assets (Note 5)	204,538	8,154	Immobilisations (note 5)
Investments (Notes 3 and 4)	818,038	600,190	Placements (notes 3 et 4)
	<u>1,022,576</u>	608,344	
	<u>1,175,926</u>	966,676	
Liabilities and Fund Balances			Passif et solde des fonds
Current			Passif à court terme
Accounts payable and accrued liabilities	140,128	106,971	Comptes fournisseurs et frais courus
Deferred revenue (Note 7)	166,075	193,950	Recettes reportées (note 7)
	<u>306,203</u>	300,921	
Net assets			Actif net
Restricted to review of competencies fund	43,512	43,512	Affecté au fonds de la révision des compétences
Restricted to implementation of computer based testing fund	267,534	267,534	Affecté au fonds de la création d'un examen informatisé
Restricted to legal reserve fund	106,000	100,000	Affecté au fonds de contingence à des fins légales
Net assets			Actif net investi en
invested in capital assets (Note 5)	204,538	8,154	immobilisations (note 5)
Unrestricted	248,139	246,555	Non affecté
	<u>869,723</u>	665,755	
	<u>1,175,926</u>	966,676	

On behalf of the Board:

Pour le conseil:

_____ Director/Administrateur

**National Dental Hygiene Certification
Board**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

**Statement of Changes in Net Assets for
the Year Ended December 31, 2007**

**État de révolution de l'actif net pour
l'exercice terminé le 31 décembre 2007**

	<u>2007</u>	2006	
	\$	\$	
Net Assets Restricted to Review of Competencies			Actif net affecté à la révision des compétences
Balance, beginning of year	43,512	35,652	Solde, début de l'exercice
Transfer from unrestricted net assets (net)	-	7,860	Transfert de l'actif net non affecté (net)
Balance, end of year	<u>43,512</u>	43,512	Solde, fin de l'exercice
Net Assets Restricted to Implementation of Computer-based Testing			Actif net affecté à la création d'un examen informatisé
Balance, beginning of year	267,534	286,213	Solde, début de l'exercice
Transfer (to) from unrestricted net assets (net)	-	(18,679)	Transfert (à) de l'actif net non affecté (net)
Balance, end of year	<u>267,534</u>	267,534	Solde, fin de l'exercice
Net Assets Restricted to Legal Reserve			Actif net affecté au fonds de contingence à des fins légales
Balance, beginning of year	100,000	-	Solde, début de l'exercice
Transfer from unrestricted net assets	6,000	100,000	Transfert de l'actif net non affecté
Balance, end of year	<u>106,000</u>	100,000	Solde, fin de l'exercice
Net Assets Invested in Capital Assets			Actif net investi en immobilisations
Balance, beginning of year, previously reported	-	-	Solde établi antérieurement, début de l'exercice
Retroactive adjustment (Note 5)	8,154	4,615	Redressement rétroactif (note 5)
Balance, beginning of year, restated	8,154	4,615	Solde après redressement, début de l'exercice
Amortization for the year	(9,430)	(2,488)	Amortissement pour l'année
Invested in capital asset	205,814	6,027	Investissement en immobilisations
Balance, end of year	<u>204,538</u>	8,154	Solde, fin de l'exercice

**National Dental Hygiene Certification
Board**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

**Statement of Changes in Net Assets for
the Year Ended December 31, 2007**

**État de révolution de l'actif net pour
l'exercice terminé le 31 décembre 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
	\$	\$	
Unrestricted Net Assets			Actif net non affecté
Balance, beginning of year, previously reported	316,683	284,327	Solde établi antérieurement, début de l'exercice
Adjustments for GST payable (Note 6)	(70,128)	(37,816)	Redressement pour la TPS payable (note 6)
Balance, beginning of year, restated	246,555	246,511	Solde après redressement, début de l'exercice
Transfer to review of competencies fund (net)	-	(7,860)	Transfert au fonds de la révision des compétences (net)
Transfer from (to) implementation of computer-based testing fund (net)	-	18,679	Transfert du (au) fonds de la création d'un examen informatisé (net)
Transfer to legal reserve fund	(6,000)	(100,000)	Transfert au fonds de contingence à des fins légales
Net revenue for the year	214,324	92,764	Recettes nets pour l'exercice
Adjustments related to adoption of new financial instruments standards (Note 3)	(10,356)	-	Redressement relié à l'application des nouvelles normes sur les instruments financiers (note 3)
Invested in capital assets	(205,814)	(6,027)	Investissement en immobilisations
Transfer amortization of capital assets to net assets invested in capital assets	9,430	2,488	Transfert de l'amortissement des immobilisations au investissement en immobilisation
Balance, end of year	248,139	246,555	Solde, fin de l'exercice

**National Dental Hygiene Certification
Board**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

**Statement of Operations
for the Year Ended December 31, 2007**

**État des résultats
l'exercice terminé le 31 décembre 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
	\$	\$	
Revenue			Recettes
Examination fees	813,351	561,791	Frais d'examens
Evaluation fees	99,624	57,660	Frais d'évaluation
Investment income	32,083	25,809	Revenu de placements
Miscellaneous	7,618	2,203	Divers
	<u>952,676</u>	<u>647,463</u>	
Expenses			Charges
Governance	76,240	65,622	Gouvernance
NDHCE development	118,381	81,407	Développement de l'ECNHD
NDHCE administration	137,356	103,209	Administration de l'ECNHD
Computer-based testing	15,455	51,924	Examen informatisé
Blueprint 2005 competencies review	5,000	7,140	Revue des compétences du Plan directeur 2005
Special projects	79,086	25,796	Projets spéciaux
Professional fees	32,384	23,373	Honoraires
Rent	16,911	18,952	Loyer
Salaries and benefits	160,851	126,166	Salaires et avantages sociaux
Office administration	61,433	38,622	Administration du bureau
CDAC grant	10,000	10,000	Octroi à la CADC
Repairs and maintenance	3,634	-	Entretien et réparations
Amortization of capital assets	9,430	2,488	Amortissement des immobilisations
Condominium fees	12,191	-	Frais de condominium
	<u>738,352</u>	<u>554,699</u>	
Excess of revenue over expenses for the year	<u>214,324</u>	<u>92,764</u>	Excédent des recettes sur les charges pour l'exercice

**National Dental Hygiene Certification
Board**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

**Statement of Cash Flows
for the Year Ended December 31, 2007**

**État du Flux de Trésorerie
l'exercice terminé le 31 décembre 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
	\$	\$	
Cash flows from operating activities			Flux de trésorerie provenant d'activités d'exploitation
Excess of revenue over expenses for the year	214,324	92,764	Excédent des recettes sur les charges pour l'exercice
Adjustments for:			Adjustements attribuées à:
Net unrealized gains	1,894	-	Gains nets non réalisés
Amortization of capital assets	9,430	2,488	Amortissement des immobilisations
	<u>225,648</u>	95,252	
Changes in non-cash working capital items:			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:
Short-term investments	104,225	100,270	Placements à court terme
Prepaid expenses	9,775	(10,196)	Frais payés d'avance
Accounts payable	33,157	58,343	Comptes fournisseurs et frais courus
Deferred revenue	(27,875)	108,825	Recettes reportées
	<u>344,930</u>	352,494	
Cash flows from investing activities			Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement
Purchase of investments	(228,281)	(273,336)	Achat de placements
Purchase of capital assets	(205,814)	(6,027)	Acquisition d'immobilisations
	<u>(434,095)</u>	(279,363)	
Increase (decrease)in cash during the year	(89,165)	73,131	Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice
Cash, beginning of year	120,909	47,778	Encaisse, début de l'exercice
Cash, end of year	31,744	120,909	Encaisse, fin de l'exercice

1. Governing Statutes and Nature of Activities

The National Dental Hygiene Certification Board (NDHCB) is a non-profit organization incorporated under the Canada Corporations Act.

The purpose of the organization is:

- To further the public interest by providing a quality assurance mechanism that reflects a national standard for assessment of candidates for entry into the practice of dental hygiene;

- to encourage and facilitate portability between the dental hygiene regulatory authorities in all Canadian jurisdictions;

- to ensure that the rules and regulations governing examinations will provide for the conducting of examinations in a fair and equitable manner;

- to issue national certificates to dental hygienists upon examination in accordance with the recommendations of an Examination Committee established and maintained by the NDHCB; and

- to maintain such register(s) as may from time to time be required.

1. Statuts et nature des activités

Le Bureau national de la certification en hygiène dentaire (BNCHD) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.

L'organisme a pour objet:

- de protéger l'intérêt public en établissant un mécanisme d'assurance de la qualité qui reflète une norme nationale d'évaluation des candidats et candidates pour l'admission à la pratique de l'hygiène dentaire.

- d'encourager et de faciliter la transférabilité entre les organismes de réglementation de l'hygiène dentaire dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada;

- d'assurer que les règlements qui régissent les examens donneront un administration des examens d'une façon juste et équitable;

- de délivrer aux hygiénistes dentaires des certificats nationaux après examen, conformément aux recommandations du Comité d'examen mis sur pied et soutenu par le BNCHD; et

- de tenir les registres qui peuvent être exigés de temps à autre.

2. Accounting Policies**Use of Estimates**

The preparation of these financial statements is in conformity with Canadian generally accepted accounting principles which requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from the estimates.

Financial Instruments

The Board's financial instruments consist of cash, investments, and accounts payable and accrued liabilities. The fair values of these financial instruments are equivalent to their carrying values given their short-term maturities unless otherwise noted. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Board is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments.

Financial Risk Management

The Board manages its investments according to its cash needs and in such a way as to maximize investment income. The Board is not involved in any hedging relationships through its operations and does not hold or use any derivative instruments for trading purposes.

Capital Assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is based on the estimated useful life of the asset and is provided on a straight-line basis as follows:

Building	5%
Computer equipment	33.3%
Furniture and equipment	20%

2. Principes Comptables**Établissement de prévisions**

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Ceux-ci exigent que la direction établisse des prévisions et des hypothèses qui affectent les montants présentés à l'actif et au passif et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants présentés aux recettes et aux charges durant la période de déclaration. Les résultats réels pourraient varier de ces prévisions.

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les placements et les comptes fournisseurs et frais courus. À moins d'indication contraire, la juste valeur des instruments financiers de l'organisme équivaut à leur valeur comptable du à leur échéance à court terme. De l'avis de la direction, sauf si mentionné, l'organisme n'est pas exposé à un risque important de taux d'intérêt, de taux de change, ou de crédit qui proviendraient de ces instruments financiers.

Gestion des risques financiers

L'organisme gère son portefeuille d'investissement selon ses besoins de trésorerie and de façon à maximisé les revenus de placement. L'organisme n'est pas impliqué dans des activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé pour transiger.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût réel. L'amortissement est déterminé selon la vie utile estimative de l'immobilisation et est calculé selon la méthode linéaire comme suite:

Immeuble	5%
Équipement d'ordinateur	33.3%
Mobilier et matériel	20%

Internally Restricted Funds

The review of competencies fund was initially established by the board of directors, but now maintained by management to provide for activities related to the review of the Blueprint 2010.

The implementation of computer-based testing fund was initially established by the board of directors, but now maintained by management to be used and augmented for activities leading to computer-based testing by 2010.

A legal reserve fund was established by the board of directors to meet the possible costs of any future lawsuits.

Revenue Recognition

NDHCB follows the deferral method of accounting for revenues. Revenue received in the form of examination fees is recognized in the period to which the fees relate. Fair value changes for investments are recorded as investment income and recognized as revenue in the statement of operations.

Fonds affecté d'origine interne

Le fonds de la révision des compétences a initialement été établi par le Conseil d'administration, mais maintenant conservé par les cadres, est destiné à couvrir les activités liées à la révision du Plan directeur 2010.

Le fonds de création d'un examen informatisé a initialement été établi par le Conseil d'administration, mais maintenant conservé par les cadres, pour être utilisé et augmenté afin de pourvoir aux activités qui mèneront à la mise en place d'un examen informatisé d'ici 2010.

Le fonds de contingence à des fins légales fut établi par le Conseil d'administration en cas d'éventuelle poursuites judiciaires.

Constatation des recettes

Le BNCHD suit la méthode du report pour enregistrer les recettes. Les recettes reçus sous forme de frais d'examen sont comptabilisés dans la période aux cours de laquelle elles se rapportent. Les changements de la juste valeur des placements sont comptabilisés comme revenu de placements et revenu dans l'état des résultats d'exploitation.

3. Changes in Accounting Policies

Effective January 1, 2007, the Board adopted the CICA Handbook Section 3855, Financial Instruments – Recognition and Measurement. The new accounting standards for financial instruments require that all financial assets and financial liabilities be classified according to their characteristics, management's intentions, or the choice of category in certain circumstances. When initially recognized, all financial assets and financial liabilities are recorded at fair value. In subsequent periods, financial assets and financial liabilities will be measured at fair value, except for those financial assets and financial liabilities with long-term maturities and for which the organization has the intent and ability to hold these financial instruments to maturity which will be measured at amortized cost using the effective interest rate method. Gains or losses arising from a change in the fair value of a financial asset or financial liability are recognized in operations as they occur. Previously the Board's financial assets and financial liabilities were recorded at cost and gains and losses were only recognized when realized.

The required retrospective application of these changes in accounting policy resulted in a decrease in short-term investments of \$1,763; an increase in investments of \$7,708; an increase in unrestricted net assets at the end of the year of \$5,945; an increase revenues and in excess of revenue over expenses for the year of \$16,301; and a decrease in unrestricted net assets at the beginning of the year of \$10,356.

Effective January 1, 2007, the organization also adopted the CICA Handbook Section 3861, Financial Instruments – Disclosure and Presentation, which establishes standards for presentation and disclosure of financial instruments.

3. Changement de méthodes comptables

À compter du 1 janvier, 2007, l'organisme a appliqué la nouvelle recommandation du manuel de l'ICCA du chapitre 3855, Instruments financiers - comptabilisation et évaluation. Les nouvelles normes comptables sur les instruments financiers requiert que tous les actifs et les passifs financiers soit catégorisés selon leurs caractéristiques, l'intention des cadres ou dans certain cas, le choix de la catégorie. Les actifs et passifs financiers ont été initialement comptabilisé à leur juste valeur. Pour les exercices ultérieures, les actifs et passifs financiers vont être évalués à leur juste valeur, sauf pour les actifs et passifs financiers avec une échéance à long terme et que l'organisation a à la fois l'intention et la capacité de conserver ces instruments financiers jusqu'à leur échéance, qui seront évalués au coût après amortissement de la prime ou de l'escompte selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes résultant du changement de la juste valeur d'un actif ou passif financier sont reconnus aux opérations lorsqu'ils ont lieu. Auparavant, les actifs et passifs financiers de l'organisme étaient comptabilisés au coût d'acquisition et les gains et les pertes était seulement reconnus lorsqu'ils sont réalisés.

L'application rétrospective requise selon ces changements aux principes comptables résulta en une réduction des placements à court terme de \$1,763, une augmentation des placements de \$7,708, une augmentation des actifs net non affecté à la fin de l'exercice de \$5,945, une augmentation des recettes et des excédent des recettes sur les charges pour l'exercice de \$16,301 et une réduction des actifs net non affecté au début de l'exercice de \$10,356.

À compter du 1 janvier, 2007, l'organisme a appliqué la nouvelle recommandation du manuel de l'ICCA du chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation qui établie des normes sur les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Notes to Financial Statements

Notes complémentaires aux États Financiers

December 31, 2007

31 décembre 2007

4. Investments

Investments consist of corporate bonds, provincial government bonds and equity mutual funds which are carried at their fair value of \$884,221 with maturities ranging from April 2008 to June 2012. These investments have effective interest rates of 4% to 4.29%. The fair values used in these financial statements have been determined at market prices as quoted by investment brokers.

4. Placements

Les placements sont composés d'obligations corporatives, d'obligations de gouvernement provincial et des fonds de placement qui sont comptabilisés à leur juste valeur de \$884,221 avec une échéance qui varie de avril 2008 à juin 2012. Ces placements ont un taux d'intérêt effectif de 4% à 4.29%. Les justes valeurs utilisées dans ces états financiers sont déterminés comme étant leur valeur de réalisation citées par des courtiers en placements.

5. Capital Assets / Immobilisations

In accordance with recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants for not-for-profit organizations, capital assets are now being capitalized and amortized over their useful lives. Previously, capital assets were expensed in the year of acquisition.

	2007			2006		
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value
Building	\$ 196,513	\$ 4,913	\$ 191,600	\$ -	\$ -	\$ -
Furniture and equipment	9,732	1,912	7,820	2,841	655	2,186
Computer equipment	10,985	5,867	5,118	8,575	2,607	5,968
	\$ 217,230	\$ 12,692	\$ 204,538	\$ 11,416	\$ 3,262	\$ 8,154

The retroactive application of this change in accounting policy resulted in an increase in excess of revenue over expenses of \$196,383 (2006 - \$3,539), an increase in capital assets at the end of the year of \$204,538 (2006 - \$8,154), an increase in net assets invested in capital assets at the end of the year of \$204,537 (2006 - \$8,154) and an increase in net assets invested in capital assets at the beginning of the year of \$8,154 (2006 - \$4,615).

Notes to Financial Statements

Notes complémentaires aux États Financiers

December 31, 2007

31 décembre 2007

Conformément aux recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés propres aux sociétés à but non lucratif, les immobilisations sont dorénavant capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile prévue. Auparavant, les immobilisations étaient passés en charge l'année de leur acquisition.

	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Immeuble	\$ 196,513	\$ 4,913	\$ 191,600	\$ -	\$ -	\$ -
Mobilier et matériel	9,732	1,912	7,820	2,841	655	2,186
Équipement d'ordinateur	10,985	5,867	5,118	8,575	2,607	5,968
	\$ 217,230	\$ 12,692	\$ 204,538	\$ 11,416	\$ 3,262	\$ 8,154

Le redressement rétroactif de ce changement au principe comptable résulta en une augmentation des excédent des recettes sur les charges de l'exercice de \$196,383 (\$3,539 en 2006), une augmentation des immobilisations en fin d'exercice de \$204,538 (\$8,154 en 2006), une augmentation de l'actif net investi en immobilisations en fin d'exercice de 204 537 \$ (\$8,154 en 2006) et une augmentation de l'actif net investi en immobilisations en début d'exercice de \$8,154 (\$4,615 en 2006)

6. Prior Period Adjustment

During the year, the Board determined that their revenues were taxable activities for GST purposes. Therefore they were required to charge, collect and remit GST for their services. The Board would also be able to claim GST input tax credits for any expenses that they made. As a result, the Board determined that they were required to remit \$111,661.

The retroactive application of this error resulted in an increase in accounts payable and accrued liabilities of \$111,661 (2006 - \$70,128), a decrease in excess of revenue over expenses for the year of \$32,709 (2006 - \$32,312), a decrease in unrestricted net assets at the end of the year of \$111,661 (2006 - \$70,128), and a decrease in unrestricted net assets at the beginning of the year of \$78,942 (2006 - \$37,816).

6. Ajustement sur l'exercice antérieur

Au cours de l'exercice, l'organisme a déterminé que leurs recettes étaient assujettis à la TPS. Donc, il a été exigé de charger, percevoir et de verser de la TPS pour leurs services. L'organisme peut également demander un crédit de taxe sur les intrants pour toutes dépenses qu'il ont effectué. Par conséquent, l'organisme a déterminé qu'il était exigé de verser \$111,661.

Le redressement rétroactif de cette erreur résulta a une augmentation des comptes fournisseurs et frais courus de \$111.661 (2006 - \$70,128), un réduction des excédent des recettes sur les charges de l'exercice de \$32,709 (2006 - \$32,312), un réduction de l'actif net non affecté en fin d'exercice de \$111,661 (2006 - \$70,128) et une réduction de l'actif net non affecté en début d'exercice de \$78,942 (2006 - \$37,816).

Notes to Financial Statements**Notes complémentaires aux États Financiers****December 31, 2007****31 décembre 2007**

7. Deferred Revenue

Deferred revenue represents examination fee monies received in the current period that are related to the subsequent period.

7. Recettes reportées

Les recettes reportées correspondent aux frais d'examens reçus dans l'exercice courant sont reliés à l'exercice subséquent.

8. Comparative Amounts

Certain comparative amounts have been reclassified to conform with the financial statements presentation used for the current year.

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin d'être en conformité avec la présentation des états financiers de l'exercice courant.

9. Future Changes in Accounting Standards

The CICA has reissued CICA Handbook Section 3861 as Sections 3862 and 3863, Financial Instruments - Disclosure of Financial Instruments - Presentation, respectively, which establish standards for presentation of financial instruments and non-financial derivatives, and identifies the information that should be disclosed about them. In addition the CICA has issued Section 1535, Capital Disclosures which establishes standards for the disclosure of information related to an entity's objectives, policies and processes for managing capital. These sections must be adopted for the Board's December 31, 2008 fiscal year. The effect of adopting these sections has not yet been determined.

9. Changement ultérieur des normes comptables

L'ICCA a émis de nouveau le chapitre 3861 du manuel de l'ICCA comme chapitres 3862 et 3863, instruments financiers - informations à fournir - présentation, respectivement, qui établissent des normes sur la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et identifient l'information à fournir à propos d'eux. De plus, l'ICCA a émis le chapitre 1535, Information à fournir concernant le capital qui établit les normes sur l'information à fournir relié aux objectifs, politiques et processus pour gérer le capital. Ces chapitres doivent être appliqués par l'organisme pour l'exercice financier du 31 décembre 2008. L'effet d'appliqué ces chapitres n'a pas encore été déterminé.
